



PROJET D'ARRÊTÉ

Projet adopté par le Conseil d'Etat

Projet présenté par le DT

Contact suivi du dossier : 022/327.45.63

Contact secrétariat : 022/327.46.77

Version : - projet quatre-fontaines,veyrier

A notifier par la Chancellerie d'Etat à :

- suivi CE
 sans modification
 avec modification(s)

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire
de la commune de Veyrier

15.10.2008

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la demande de la commune de Veyrier du 16 juin 2008;

Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 18 septembre 2008;

Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975

ARRÊTE :

Il est donné le nom de :

Promenade des Quatre-Fontaines

au chemin situé le long des bois, partant de la route de Veyrier à la hauteur du N° 140 et aboutissant au chemin de l'Argillère.

Cette dénomination est bien connue des habitants de la commune et correspondant à l'appellation du ~~noveau~~ quartier réalisé au chemin de l'Argillère il y a quelques années et dans lequel sont installées quatre fontaines de type "Wallace". *eu*

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1^{er} janvier 2009

Le code voie de cette artère est le : 62782.